



Document :

P	S	P	E	O	P	L	S	T	O	R	3	0
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13

Date dernière révision :

jour	mois	année
14	04	2021

Nombre de pages ou de documents :

7

Titre du processus : Politique et objectifs

Mots clés : Stratégie, Politique, Objectif, Plan stratégique, MPO, Projet d'entité, Budget, Plan d'actions

Pilotes de processus : le Directeur de l'Exploitation du Port de Laâyoune

Visas :

Rédaction ou Modification			Validation			Approbation
Nom	Fonction	Visa	Nom	Fonction	Visa	Visa du DEPL
R.MIHRAMANE	DEPL		M. RAKIB	RQSE		R.MIHRAMANE
Date :	05 AVR 2021		Date :	12 AVR 2021		Date : 14 AVR 2021

Diffusion :

Toutes les entités de la DEPL

A. FINALITE DU PROCESSUS

Définir les objectifs et les politiques opérationnelles pour les ports de Laâyoune et Dakhla en vue de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques tracés par Marsa Maroc, et ce :

- Conformément aux exigences, besoins et attentes des clients et des parties intéressés pertinentes,
- Conformément aux exigences légales et réglementaires applicables aux activités de la DEPL (Environnement, SST, autres)
- En tenant compte des Risques et opportunités relatifs aux activités de la DEPL.

B. Attentes et exigences du processus

PROCESSUS FOURNISSEURS	Besoins & Attentes / Exigences
Stratégie et organisation (Siège)	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une stratégie globale et des politiques fonctionnelles claires • Fournir les moyens et les ressources permettant à la DEPL de réaliser ses objectifs • Etablir une note annuelle stratégique qui tient compte de l'environnement économique et de l'évolution du marché
Tous les processus	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les objectifs opérationnels assignés. • Fournir les données et informations demandées ou planifiées dans les délais prévus. • Fournir les explications sur les écarts éventuels entre les prévisions et les réalisations. • Mettre en œuvre les actions correctives et d'améliorations engagées. • Respecter et mettre en œuvre la planification QSE.
Contrôle de gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des dispositifs pertinents pour évaluer le degré de mise en œuvre des orientations et objectifs stratégiques. • Rendre compte des réalisations et écart par rapport aux objectifs préétablis. • Définir les actions correctives et préventives nécessaires
Management QSE	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte sur les actions correctives et préventives nécessaires réalisées et à prévoir.

PROCESSUS CLIENTS	Besoins & Attentes / Exigences
Parties intéressées	<ul style="list-style-type: none"> Répondre aux exigences et attentes listées dans les tableaux des exigences des parties intéressées pertinentes.
Stratégie et organisation (Siège)	<ul style="list-style-type: none"> Décliner et mettre en œuvre la stratégie globale Marsa Maroc, dans le cadre d'un projet d'entité spécifique à la Direction de l'exploitation aux ports de Laâyoune et Dakhla (Stratégie et plan d'actions). Traduire le projet d'entité de la Direction de l'exploitation aux ports de Laâyoune et Dakhla établi par le DEPL en contrats d'objectifs annuels (MPO). Placer les objectifs de la politique QSE au cœur du projet d'entité et décliner les objectifs spécifiques QSE de la DEPL au niveau des contrats d'objectifs annuels
Tous les processus	<ul style="list-style-type: none"> Etablir des objectifs stratégiques de la Direction Fournir les moyens et les ressources permettant aux processus de réaliser leurs objectifs
Contrôle de gestion	<ul style="list-style-type: none"> Etablir des objectifs stratégiques de la Direction
QSE	<ul style="list-style-type: none"> Fournir les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs QSE

C. RESSOURCES ESSENTIELLES

❖ Acteurs :

- Stratégie et organisation
- DEPL
- Pilotes des processus et cadres supérieurs

❖ Equipements, matériels et logiciels :

- APIPRO
- Système AS400
- SIFCOM
- HR Access, Marsa gestion

❖ Dispositifs de surveillance :

- Réunion du tableau de bord ;
- Réunion de Revue de Direction ;
- Réunion d'évaluation du plan d'actions DEPL.

D. RISQUES ET OPPORTUNITES LIÉS AU PROCESSUS

Se référer à la matrice des risques, Opportunités.

E. PARTIES INTERESSES PERTINENTES LIÉS AU PROCESSUS

Se référer à la liste des besoins et attentes / exigences des parties intéressés pertinentes du processus

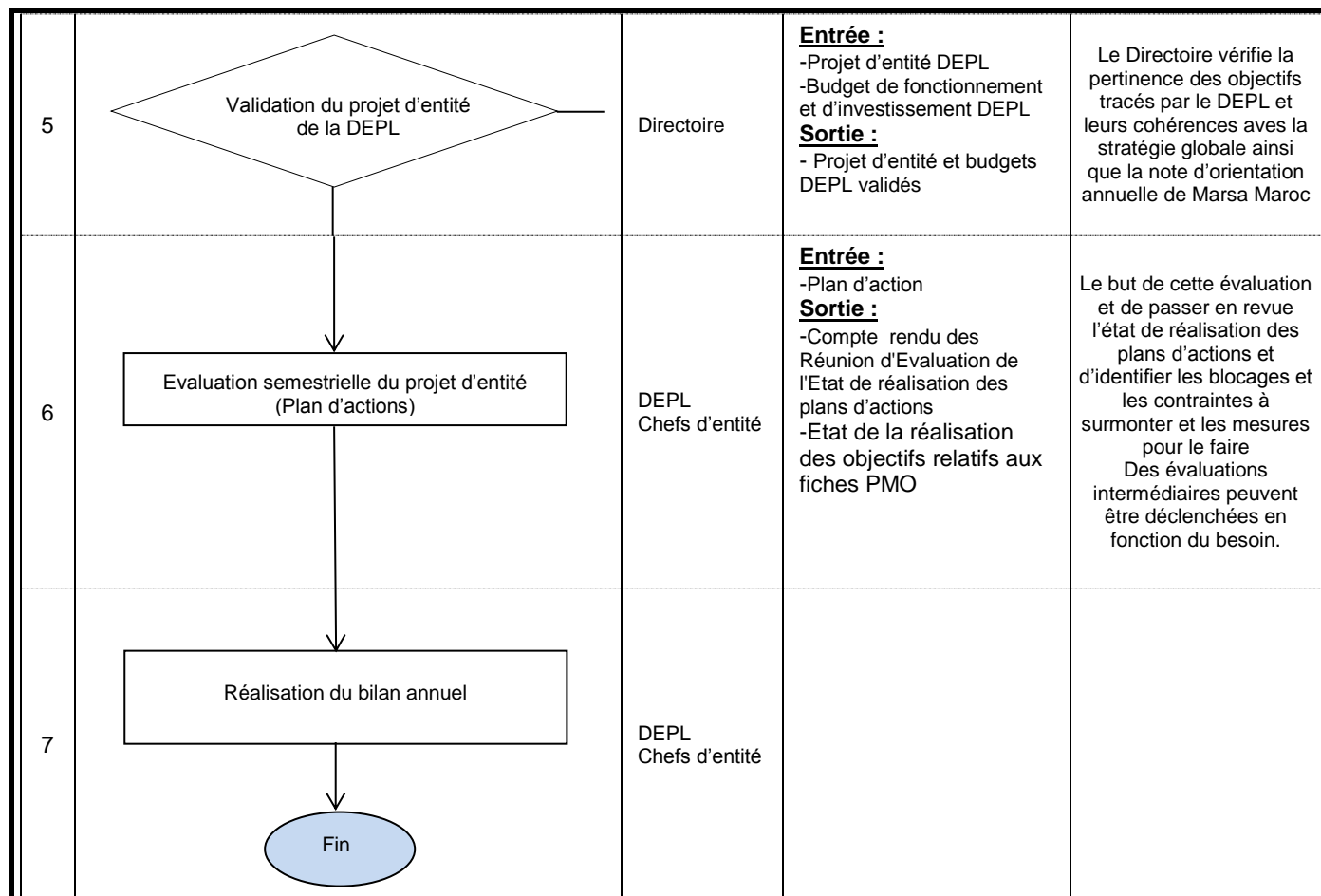
F. INDICATEURS DU PROCESSUS

	Indicateur 1
Objectif	Atteindre les objectifs préétablis
Indicateur	Niveau de réalisation des objectifs tracés dans le projet d'entité
Type d'indicateur	Quantitatif
Responsable	DEPL
Fréquence	Semestrielle
Modalité de calcul	Le taux d'atteinte des objectifs du Projet d'Entité
Cible	85%

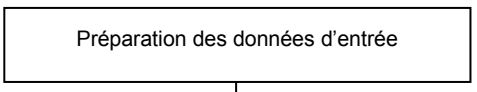
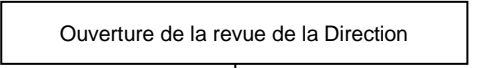
G. LOGIGRAMME

1- Projet d'entité :

N°	Étapes	Responsable	Documents	Commentaires
1		DEPL	<p>Entrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Plan stratégique AFAK 2025 -Note annuelle d'orientations stratégiques -Politiques QSE -Compte rendu des revues de Direction <p>Sortie :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les fiches PMO DEPL nouvelle stratégie AFAK 2025 -Note de cadrage DEPL (objectifs stratégiques incluant le volet QSE) 	Déclinaison de la stratégie de Marsa Maroc sur la DEPL Définition de la stratégie de la DEPL et des objectifs stratégiques incluant le volet QSE
2		Chefs d'entités	<p>Entrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les fiches PMO DEPL nouvelle stratégie AFAK 2025 -Note de cadrage DEPL -Note annuelle d'orientation stratégique -Objectifs et cibles SST et Environnement <p>Sortie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans d'actions d'entité, programme SST et Environnement -Budget d'entité 	Cette étape consiste en la déclinaison des objectifs de la DEPL sur les entités à travers des plans d'actions détaillés
3		DEPL	<p>Entrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Plans d'actions d'entité -Budget d'entité -Programmes SST et Environnement <p>Sortie :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Plan d'actions et budgets validés -Planification SMQSE validés (programmes, objectifs, indicateurs ...) 	Le DEPL vérifie la pertinence des objectifs tracés par les entités et leurs cohérences avec la note de cadrage DEPL
4		DEPL	<p>Entrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Éléments des plans d'actions des entités et budgets validés - Planification des SMQSE validée <p>-Plan d'action de la RDD (modifications en : Enjeux / environnement concurrentiel, exigences des parties intéressées)</p> <p>Sortie :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Projet d'entité DEPL -Budget de fonctionnement et d'investissement DEPL 	Les entités DEPL élaborent les éléments du projet d'entité DEPL, chacun en ce qui le concerne, et dans le cadre des axes fixés par AFAK 2025



2- Revue de direction :

N°	Etapes	Responsable	Documents	Commentaires
1		Entité QSE	Présentation PowerPoint Email	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les éléments d'entrée d'une revue de direction sont préparés selon les exigences normatives QSE. ➤ La revue de direction est annuelle
2		DEPL RQSE Pilotes PSs	Liste de présence	

3	<p style="text-align: center;">↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: 80%;">Animation de la revue de direction</div> <p style="text-align: center;">↓</p>	RQSE Pilotes PSs DEPL		<p>Lors de la revue de direction, les points suivants sont aussi discutés</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. la cohérence de l'organisation actuelle avec la vision fixée 2. Proposition de la Revue de la politique QSE 3. Revue de la planification du SMQSE 4. Etude des besoins en ressources 5. Les objectifs QSE 6. Les modifications en : Enjeux / environnement concurrentiel, exigences des parties intéressées) <p><i>Les éléments de sortie de la revue de direction doivent respecter les exigences normatives QSE.</i></p> <p><i>Une attention particulière est apportée lors de la RDD, aux décisions en lien avec la maîtrise des risques SST.</i></p> <p><i>Ces décisions doivent être communiquées aux travailleurs (ou leurs représentants), selon le cas.</i></p>
4	<p style="text-align: center;">↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: 80%;">Approbation et diffusion du compte rendu de la revue de Direction</div>	DEPL	Compte rendu de la revue de Direction	<p>Le compte rendu est rédigé par le RQSE</p> <p>Les plans d'actions sont diffusés aux pilotes des processus pour la mise en application</p>